**Espaces numériques dédiés à l’animation de communautés managériales et/ou à la mise en ligne de ressources notamment dédiées à l’amélioration des conditions de travail**

**Thème** : Animation de communautés et partage de ressources

**Titre** : Espace collaboratif dédié à la prévention des risques

**Territoire** : national

**Secteur (Sanitaire/médico-social/domicile)** : domicile

**Etablissement ou structure ou fédération** : ADMR – toutes les Fédérations

**1° Description synthétique de l’action** *(origine de la démarche, objectifs, contributeurs, ressources utilisées)*

L’espace collaboratif est né en juillet 2019 en réponse au besoin des Référents Prévention du réseau d’avoir un espace de travail et de discussion dédié à la prévention des risques professionnels. L’objectif est de créer une communauté qui collabore à distance en partageant des documents, des retours d’expérience et questions sur des problématiques communes. L’espace permet aussi à l’équipe RH de l’Union Nationale de partager de l’information institutionnelle.

**2° Méthode utilisée**

**Méthodologie :**

Les membres peuvent librement déposer des documents dans le fonds documentaire et ouvrir des sujets dans le forum de discussion. L’équipe RH de l’Union Nationale anime l’espace a minimum une fois par mois en partageant une contribution ou une actualité extérieure ou institutionnelle.

**Outils :**

L’espace collaboratif est hébergé sur l’Intranet de l’ADMR. Office 365 est utilisé pour préparer les supports, si possible en format Word pour faciliter le partage. A noter que l’utilisation d’un espace collaboratif pour partager des supports permet de s’affranchir des limites d’envoi par mail.

**Evaluation / indicateurs :**

Le nombre de contributions et le nombre de lectures par contribution sont suivis.

**Apports / acteurs :**

Un seul représentant par département a accès à l’espace collaboratif, afin de maintenir le groupe à une taille raisonnable. Les contributeurs partagent en général des kits, des livrets, des vidéos ou des flyers sur des thèmes variés (bonnes pratiques prévention, canicule, risque routier etc.). L’équipe RH diffuse des contenus officiels (INRS, Assurance Maladie, CARSAT, REPIAS) ou de l’actualité.

**Quelle mise à disposition ou diffusion ?**

L’espace collaboratif est accessible sur adhésion après validation par l’équipe RH de l’Union Nationale. Il est acquis qu’une fois déposé, tout contenu est libre d’accès à toute la communauté. Les membres peuvent télécharger les contenus et les diffuser en interne dans leur Fédération.

**3° Points positifs à capitaliser** *(ce qui a marché, ce qu’il a produit*)

L’espace collaboratif permet de mettre en relation des Référents Prévention qui sont souvent seuls en charge de leurs missions dans leur Fédération. Ils peuvent ainsi échanger et partager des bonnes pratiques avec des homologues. La mutualisation des expériences et des supports de communication permet de donner de l’inspiration et de faire gagner du temps dans la conception.

**4° Points négatifs** (*ses limites, ce qui n’a pas marché, ce qui a manqué)*

La consultation de l’espace collaboratif n’est pas encore un réflexe pour tous les membres, c’est pourquoi l’équipe RH envoie un email récapitulatif des dernières contributions à tous les membres environ 1 fois par mois, en les invitant à activer les notifications de l’espace. Le forum de discussion n’est pas encore utilisé autant qu’il pourrait l’être, les membres ayant l’habitude d’adresser leurs questions par mail à l’équipe RH.

**5° Conclusion**

L’espace collaboratif a un potentiel intéressant pour rapprocher des participants qui travaillent à distance sur des problématiques communes. Le partage de supports permet en particulier de faciliter la mise en place de projets prévention locaux.